

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5020114

N/REF : 27/12/2024 15H25 C:025979 I:31975
V/REF : 931820
V/Email reçu le Vendredi 27/12/2024 à 15H25

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0065
IMMEUBLE : LE MOLLARD -0065
327, RUE DE L'HOPITAL
(BÂT. A/B/C/D)
38140 RIVES

Fontaine, le 14 Février 2025

Référence Marché: Lot10-Plomberie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 327 HOPITAL BAT A LOGEMENT 103 1ER ETAGE MME LEBRAS NADINE

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE EN GOUTTE A GOUTTE DANS LE LOGEMENT EN DESSOUS
QUAND UTILISATION DE LA DOUCHE
Donneur d'ordre : Ste Perm anence PLURALIS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 27/12/2024 A 17H45 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LEBRAS.
ABSENCE DE JOINT PERIPHERIQUE AUTOUR DU BAC A DOUCHE.
CONFECTION D'UN JOINT SILICONE.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	PLS1001-Heure(s) Plombier Astreinte	1	83,89	167,78

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5020114

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Cartouche(s) silicone colle gebsoprene	1	16,10	16,10
1,00	Coef Maj.1,20 s/fournitures Hors BPU	1	19,98%	3,21
TOTAL H.T.				187,09
T.V.A. a 10,00%				18,70
TOTAL T.T.C.En EURO				205,79

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN